

Face aux risques naturels, quelles innovations de l'information géolocalisée ?

Note de cadrage

JEUDI 13 OCTOBRE 2016 – AIX-EN-PROVENCE

8H45 – 13H00

Présentation des Ateliers de l'IGN

Les usages de l'information géographique, décrivant le territoire ou servant à appréhender les phénomènes qui s'y rapportent, ont fortement évolué dans les dernières années, notamment avec l'essor des technologies mobiles de communication qui ont conduit à la circulation d'un très grand nombre de données auxquelles est associée une localisation.

Ces usages concernent aujourd'hui aussi bien la vie courante que tous les secteurs de l'activité économique, administrative, industrielle et sociale.

L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) est l'opérateur de référence et l'expert public en matière d'information géographique. Il s'est adapté au développement d'une société de la géolocalisation en développant, seul ou en partenariat, une nouvelle offre de données et de services pour répondre aux questions de plus en plus précises qui émergent dans le cadre des politiques publiques, que ce soit dans le domaine de la défense nationale et de la sécurité, du développement économique et de l'emploi, de l'aménagement et de l'égalité du territoire, du développement durable, de la politique agricole ou forestière, ou encore de la prévention des risques naturels... Le renforcement de ses relations avec l'ensemble des acteurs publics, notamment des collectivités territoriales, permet également à l'IGN de jouer un rôle visant à fédérer les énergies en vue d'organiser un système plus collaboratif de constitution et de partage des informations publiques à l'échelle nationale, en garantissant la cohérence de tous les référentiels relatifs au territoire national et en permettant leur accès via un guichet unique et multithématique.

En 2014, l'IGN a souhaité étendre la réflexion sur le rôle et la place des données géolocalisées qui ne font que s'amplifier. C'est ainsi que dans le cadre de ses missions et dans son champ de compétences, il a créé les Ateliers de l'IGN, un cycle de rendez-vous à l'occasion desquels sont abordées des problématiques liées aux données géographiques. Ces ateliers sont conçus comme un lieu de rencontres et d'échanges entre des acteurs publics et des membres de la société civile.

L'objectif est de confronter les expériences, de croiser les compétences, de faire émerger des pistes de nouveaux services à apporter au public, de créer des synergies entre les acteurs. C'est aussi une manière de contribuer à une vision partagée de ce que pourrait être la géolocalisation au service de la société et des politiques publiques.

Le premier cycle d'ateliers a tenté de répondre à la question suivante : « *Comment l'information géolocalisée fait-elle évoluer les services publics* » ? Un cahier d'acteurs (consultable sur <http://www.ign.fr/institut/ateliers-ign>) a été édité en fin de cycle.

Avec la mise en place de la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NoTRE), la constitution des nouvelles régions et l'accélération du processus d'ouverture des données publiques, il paraît aujourd'hui pertinent d'organiser de nouvelles rencontres davantage ancrées dans des problématiques territoriales.

Dans ce cadre, en 2016 et 2017, l'IGN lance un deuxième cycle de cinq ateliers qui se dérouleront dans les cinq services territoriaux de l'IGN, sur des thématiques comme la gestion des risques naturels, la ressource forestière, l'innovation, l'occupation du sol...

La problématique du premier Atelier IGN 2016

L'atelier régional du 13 octobre 2016, est le premier de la seconde série. Il doit permettre de dresser un état des lieux et d'élaborer des propositions sur la manière dont l'information géographique peut accompagner la définition et la mise en œuvre des politiques publiques en matière de gestion des risques naturels, notamment en termes de définition des mesures de réduction de leur gravité ou de communication d'informations favorisant la réactivité des populations.

Les participants seront invités à faire part de leurs attentes au regard de leur expérience des événements passés ces dernières années ; événements qui ont montré une fréquence accrue et une dangerosité croissante des aléas naturels.

L'IGN pourra présenter les éléments de solution qu'il a développés en vue d'appuyer les discussions et de mesurer le cas échéant, les ajustements à y apporter ou les compléments à mettre en œuvre, en définissant les rôles possibles des différents acteurs.

1. Les risques naturels en PACA

En France, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) est la plus exposée aux différents aléas naturels. L'actualité nous le rappelle régulièrement avec une fréquence accrue des phénomènes et une ampleur croissante de leurs impacts due à l'augmentation de la population et de la fréquentation touristique dans la région.

- **Feux de forêts.** Ils concernent des territoires étendus et ont des conséquences paysagères, écologiques, socio-économiques mais aussi humaines. On dénombre plus de 2 600 feux de forêts et 24 000 hectares d'espaces naturels brûlés par an en moyenne : base Prométhée, 1973-2008 sur l'ensemble des 15 départements du Sud de la France. Les bilans sont parfois très lourds comme en 2003 avec 10 morts, des dizaines d'habitations touchées et plus de 60 000 ha brûlés. Un effort important de surveillance des différents massifs, de pré-positionnement des moyens d'intervention est mené afin d'attaquer tout départ de feu dès son signalement.
- **Inondations.** La totalité de la région est soumise au risque inondation. Selon les caractéristiques climatiques et morphologiques, les inondations sont de différents types : inondations torrentielles en montagne, crues soudaines durant l'automne (le phénomène cévenol), ruissellement urbain suite aux orages et consécutif à l'imperméabilisation des sols, inondations de plaine, plus lentes notamment sur les grands cours d'eau (crue du Rhône) et submersions marines sur le littoral d'origine atmosphérique ou sismique. Sur les zones de plus en plus urbanisées, les conséquences deviennent dramatiques comme l'ont montré les derniers événements dans le Var et la Côte d'Azur en octobre 2015.

- **Séismes.** La région est soumise aux effets de la collision entre les deux grandes plaques tectoniques Eurasie-Afrique. Occasionnellement cette sismicité peut être suffisamment violente pour devoir être prise en considération. Le plus fort séisme de France métropolitaine a été enregistré en 1909 aux environs de Salon-de-Provence et de Lambesc avec une magnitude de 6,2. On dénombra 46 morts.
- **Mouvements de terrain.** Les départements alpins sont particulièrement exposés à ce type de phénomènes, qui nécessitent souvent des travaux coûteux de protection. Les conséquences peuvent être importantes sur les équipements comme les routes et les barrages. De très nombreux axes de circulation routière ou ferroviaire sont concernés (par exemple, l'accident du train des Pignes impacté par la chute d'un rocher).
- Enfin, la région PACA, comme le soulignent les différents dossiers départementaux sur les risques majeurs (DDRM) établis par les cinq préfectures dans le cadre de l'information préventive des populations (article L 124-2 du code de l'Environnement) est soumise plus localement à des aléas naturels tels que les **avalanches, les tempêtes, les cavités souterraines, les ruptures de poches ou de lacs glaciaires.**

2. Apports de l'IGN dans la prévention et la gestion des risques sur le territoire

L'IGN, grâce à ses moyens de recherche, d'innovation et de formation et dans le cadre de ses missions de service public, est particulièrement attentif à la problématique de la réduction des risques et de la résilience des enjeux exposés aux aléas naturels prévisibles. Il contribue à répondre à cette problématique à travers la fourniture de données géolocalisées qui permettent aux différents acteurs de connaître avec précision la localisation des risques, de préparer les différents plans (le plan de prévention des risques pour la maîtrise de l'urbanisation, le plan communal de sauvegarde, le plan particulier de mise en sûreté des personnes et des biens ou le plan de continuité d'activité pour assurer le maintien des activités et des services d'importance vitale) et enfin de programmer les actions de réduction de vulnérabilité voire de protection (digues, paravalanches notamment dans le cadre des programmes d'actions de prévention des inondations).

Il permet ainsi de connaître les enjeux humains, économiques, environnementaux et culturels qui sont exposés et, par conséquent, la gravité du risque.

Pour cela, il développe des bases de données : base de données topographiques (routes, bâtiments), base adresse nationale, modèles numériques de terrain (altimétrie précise)... En parallèle, il met en place des **partenariats avec les autres acteurs du domaine** comme le Service central hydrométéorologique d'appui à la prévision des inondations (SCHAPI) pour lequel il fournit des photos aériennes des zones inondées au plus près du pic des crues, ou encore la Direction générale de la prévention des risques (DGPR) pour l'expertise de son système d'information géographique, mais aussi les services de l'Etat, les collectivités territoriales et les entreprises, par exemple pour le développement de la base des établissements recevant du public.

Des pistes de progrès existent avec l'emploi des nouvelles technologies, d'internet et des smartphones permettant à chacun d'être acteur de sécurité en participant à l'inventaire des repères de crues, à l'établissement de l'état des risques dans le cadre des contrats de vente ou de location, ou encore pour évaluer son exposition et adapter si nécessaire son plan pour y faire face.

Amener chaque français à être acteur de sa sécurité et de celle des autres est une révolution culturelle. Ceci nécessite une éducation particulière où l'IGN peut apporter son concours (EduGéo) mais aussi des outils afin que chacun puisse avoir la connaissance la plus juste de la situation à laquelle il peut être exposé.

3. L'apport de l'atelier

Les échanges lors de cet atelier seront articulés autour des questions suivantes :

- En quoi le collaboratif peut-il aider à améliorer la surveillance (prévision, vigilance, alerte) ?
- Comment mettre en œuvre le partage des données entre acteurs de la prévention des risques et de la gestion de crise ?
- Comment assurer en période de crise l'accès aux données ?
- Quelles sont les données métier que les acteurs souhaiteraient ajouter au Référentiel à Grande Echelle (RGE) ?

Déroulé de l'atelier

Face aux risques naturels, quelles innovations de l'information géolocalisée ?

8h50 | Ouverture de l'atelier

9h15 – 10h45 | Première partie : **quels enjeux et quels besoins ?**

- **Pour la prévention de crise**
- **Pour la gestion de crise**

10h45 – 11h | Pause

11h-12h45 | Deuxième partie : **quelles recommandations pour développer des outils d'interaction avec la population, les acteurs économiques et entre les gestionnaires de crise ?**

- **Quelles innovations à promouvoir ?**
- **Comment les acteurs régionaux peuvent-ils interagir pour innover dans la gestion du risque ?**

12h45 – 13h | Clôture de l'atelier : synthèses des attentes et des propositions formulées pendant la matinée. Vers une démarche de co-construction d'outils métier avec les différents acteurs.

13h | Buffet déjeunatoire